



Reconnaître La pénibilité des métiers, c'est partir en retraite plus tôt

Le C2P on n'en veut pas

- ➡ Les infirmier·ères et autres paramédicaux hospitaliers n'ont pas perdu la pénibilité de leur métier, ils en ont perdu la reconnaissance et doivent la récupérer
- ➡ Les aides soignant·es ont un métier pénible, et doivent pouvoir partir en retraite à 55 ans
- ➡ Le C2P, compte personnel de prévention (C2P) individualise l'exposition à la pénibilité et a démontré son inefficacité dans le privé (En 2017, seuls 800 salariés du privé seulement sont partis en retraite au titre de la pénibilité au travail)
- ➡ Repousser l'âge de départ, c'est ignorer la réalité des millions de travailleur·ses soumis·es à des conditions éprouvantes
- ➡ La pénibilité réduit l'espérance de vie en bonne santé

**EXIGEONS DES DÉPARTS ANTICIPÉS DÈS 55 ANS,
tout en bénéficiant d'un trimestre de bonification
par année d'exposition aux travaux pénibles.**

➡ Il faut récupérer la reconnaissance de cette pénibilité pour les hospitaliers qui l'ont perdu depuis 2010, alors que les conditions de travail se sont intensifiées et exiger un système similaire pour les salariés du privé exposés

➡ Il faut 15 milliards d'euros d'ici 2030, pour financer l'abrogation de la réforme Macron

L'argent existe : il doit servir à financer nos retraites plutôt que les profits des actionnaires !

ALLONS CHERCHER L'ARGENT

- ➡ **Égalité salariale** entre les femmes et les hommes : **+6 milliards €**
- ➡ **Lutter contre la fraude** aux cotisations sociales avec le travail dissimulé : **+6 à 8 milliards €**
- ➡ **Soumettre à cotisation** les rémunérations exemptées de cotisations sociales (Intéressement, participation...) : **+4 milliards €**
- ➡ **Augmenter de 1 %** les cotisations sociales vieillesse sur la part dite "employeur" : **+5 à 6 milliards €**
- ➡ **Mettre à contribution les revenus financiers** : **au moins 10 milliards €**
- ➡ **Récupérer les exonérations non compensées** : **+3 milliards €**

AU TOTAL : PRESQUE 40 MILLIARDS € DE RESSOURCES !

Le 28 avril, Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

- ➡ Pour la reconnaissance de la pénibilité des métiers par un départ possible dès 55 ans
- ➡ Pour la retraite à 60 ans possible pour tous
- ➡ Pour l'amélioration de nos conditions de travail

Le 28 avril, grève et manifestation

Info rassemblement